

Baromètre de la diversité

- vague 2015 -

Synthèse :

Les résultats de la vague 2015 du baromètre de la diversité ne progressent pas sur le critère de l'origine par rapport à ceux de 2014 avec 14% de personnes perçues comme « non-blanches » présentes à l'antenne.

L'étude montre, si l'on croise l'origine avec les données relatives à la catégorie socio-professionnelle, que le taux de personnes perçues comme non-blanches est à 17% pour les CSP- alors qu'il est à 11% pour les CSP+. Quand on évoque les activités marginales ou illégales, le taux de personnes perçues comme non-blanches est de 37%. Ainsi, plus on représente une catégorie sociale élevée moins la part des personnes perçues comme non-blanches est importante.

En combinant le critère de l'âge avec l'origine perçue, on peut notamment remarquer que les personnes perçues comme « non-blanches » sont nettement plus représentées chez les moins de 20 ans (18%) qu'au sein de la tranche d'âge « 65 ans et plus » (4%).

L'étude du baromètre montre que les personnes perçues comme « non-blanches » sont plus représentées par des hommes (16%) que par des femmes (13%).

En termes de rôles, si le taux de personnes perçues comme « non-blanches » est de 21% pour les figurants, il n'est que de 9% pour les héros.

De la même manière, s'agissant des attitudes, celles qui sont négatives sont incarnées à 29% par des personnes perçues comme « non-blanches » alors que les attitudes positives ne le sont qu'à 12% pour les personnes perçues comme « non-blanches ».

Enfin, le taux de personnes perçues comme handicapées demeure particulièrement faible (0,4% des personnages indexés avec pondération).

I. Éléments de contexte

La représentation de la diversité dans les médias audiovisuels est une nécessité dans une société qui ne cesse d'évoluer en s'enrichissant de différences entre ceux qui la composent tant en termes d'origine et de positionnement social notamment.

C'est dans cette optique que la loi du 31 mars 2006 dite de « l'égalité des chances » a complété les missions du Conseil. Celui-ci « *contribue aux actions en faveur de la cohésion sociale et à la lutte contre les discriminations dans le domaine de la communication audiovisuelle. Il veille, notamment auprès des éditeurs de services de radio et de télévision, compte tenu de la nature de leurs programmes, à ce que la programmation reflète la diversité de la société française* ».

A côté de sa politique, active, d'incitations (convention de partenariat, charte d'engagements, messages télévisés, etc.), le Conseil a mis en œuvre, dès 2009, un « baromètre de la diversité » qui, instrument unique, constitue un outil de mesure permettant une évaluation objective de la perception de la diversité de la société française à la télévision. L'axe prioritaire retenu par le Conseil a été celui de la diversité « des origines » pour répondre à une demande sociale particulièrement forte dans le prolongement de la crise dite « des banlieues » de novembre 2005.

II. Méthodologie et périmètre de l'étude

Généralités

La périodicité de l'étude est, depuis 2012, annuelle.

Les cinq critères actuellement indexés sont :

- l'origine perçue (perçue comme "blancs", perçue comme "noirs", perçue comme "arabes", perçue comme "asiatiques", "autres") ;
- le sexe (masculin/féminin)¹ ;
- la catégorie socioprofessionnelle (« CSP+ », « CSP- », « inactifs » et « activités marginales ou illégales ») ;
- le handicap (oui/non) ;
- et l'âge (« - de 20 ans », « 20 - 34 ans », « 35 - 49 ans », « 50 - 64 ans » et « 65 ans et + »).

La méthode repose sur l'observation des programmes et l'indexation des personnes qui s'expriment à l'antenne ainsi que des figurants².

Comme indiqué ci-dessus, l'indexation de l'origine perçue est réalisée en tenant compte des catégories de sens commun supposé à partir desquelles les individus sont aujourd'hui "perçus comme"... : "blancs", "noirs", "arabes", "asiatiques", "autres" (par exemple, latino-américains, indo-pakistanaï, Inuits, indiens d'Amérique, etc.). Elle est réalisée en tenant compte également des indications pouvant être recueillies dans les commentaires ou par auto-désignation.

L'indexation est réalisée par personne et par émission ; en conséquence, une personne est indexée une fois, et une fois seulement, dès lors qu'elle prend la parole ou apparaît au moins une fois au sein d'une émission.

Le rôle de l'intervenant (« positif », « négatif » ou « neutre »)³ est indexé dans le baromètre depuis 2013.

1 L'étude relative à la présence des hommes et des femmes fera l'objet d'une publication séparée.

2 Les figurants ne sont indexés que depuis 2015. Leur indexation, pour des raisons de coût, se fera seulement tous les deux ans.

3 Dans les journaux d'information ou les magazines, les rôles seront positifs lorsque l'action du personnage a des retombées positives physiques ou morales sur une autre personne (aide, soutien, défense, protection etc.) ou plus généralement sur la société. Les rôles

Un coefficient est attribué à chaque personne ou personnage indexé en fonction de la durée du programme dans lequel il apparaît (plus ou moins de 5 min) et de son statut (« héros »⁴, « personnage principal »⁵, « personnage secondaire »⁶ et « figurant »⁷).

Le Conseil a décidé, cette année, d'introduire également un coefficient en fonction des parts d'audience recueillies par chaque chaîne au cours de la période étudiée.

Corpus

L'étude consiste à recenser et qualifier chaque personne et personnage apparaissant à l'écran.

Sont exclus du recensement :

- les membres des publics et des foules ;
- les personnes dont on parle mais dont on ne sait rien ;
- les personnes / personnages qui n'ont pas de traits humains réalistes (cas de certaines œuvres d'animation).

Périmètre de l'étude

Le baromètre de la diversité 2015 a été réalisé à partir du visionnage:

- de 16 chaînes de la TNT gratuite (TF1, France 2, France 3, France 5, M6, D8, W9, TMC, NT1, NRJ 12, France 4, BFM TV, I>Télé, D17, Gulli, France Ô) ainsi que sur Canal + ;
- des semaines de programmes du 20 au 26 avril et du 18 au 24 mai 2015 ;
- des tranches horaires de 17h à 23h (toute émission dont au moins 50 % de la durée prend place avant 23h ou après 17h étant indexée dans sa totalité) ;
- des seuls programmes d'information et les magazines, particulièrement en lien avec l'actualité ainsi que sur les fictions (sont donc exclus du périmètre les publicités, les bandes annonces, les divertissements...);
- des programmes d'information de mi-journée de TF1, France 2, France 3, M6, Canal+, NT1, TMC et France Ô.

seront négatifs lorsque l'action du personnage est « hors-la-loi » ou a des retombées négatives physiques ou morales sur une autre personne (blessure, peur, contrainte, pression, intimidation, mauvaises mœurs) ou plus généralement sur la société ou lorsque la situation ou le contexte dans lequel se trouve le personnage est négatif. Dans les fictions, l'indexation du rôle se rattache au bien ou au mal. Ainsi, les rôles positifs seront un personnage qui fait le bien, un personnage exemplaire ou encore le héros. Les rôles négatifs seront un personnage qui fait le mal, un personnage qui a une mauvaise conduite ou un « méchant »

4 Dans les fictions : il s'agit du personnage central (souvent récurrent) ; dans les journaux / magazines ou divertissements, il s'agit de l'animateur ou du présentateur.

5 Dans les fictions : il s'agit des principaux personnages de l'intrigue ou des groupes de personnages d'égale importance dans l'intrigue tels qu'ils apparaissent dans des séries telles que RIS ou Urgences. Toutefois, si au cours d'un épisode, un des personnages principaux est plus mis en avant que les autres, dans ce cas, il pourra être identifié comme héros de l'épisode. Dans les journaux ou les magazines : il s'agit de l'invité principal d'un journal, d'un chroniqueur, d'un expert, d'un participant à un jeu, etc.

6 Il s'agit des personnages intervenant peu. Dans les journaux uniquement : les personnages intervenant dans les reportages sont des personnages secondaires. Par contre, pour les magazines avec un présentateur, les personnages intervenant dans les reportages peuvent être indexés en personnages principaux ou personnages secondaires en fonction de leur rôle dans le reportage. En ce qui concerne les magazines ou les documentaires sans présentateur, les personnages intervenant peuvent être indexés en héros, personnages principaux ou personnages secondaires en fonction de leur rôle.

7 Il s'agit des personnages apparaissant à l'écran mais ne prenant pas la parole.

Ce travail d'indexation a représenté :

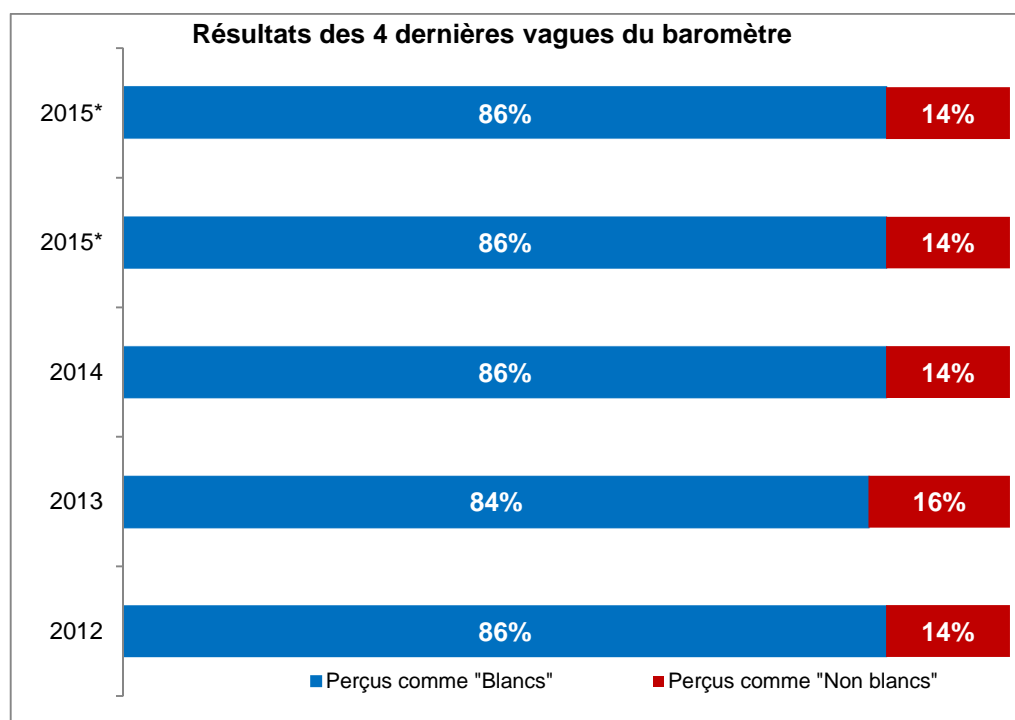
- près de 1 600 programmes (environ 1 100 heures) dont plus de 700 fictions (plus de 500 heures), plus de 500 programmes d'information (près de 350 heures) et plus de 350 magazines/documentaires (près de 200 heures) ;
- plus de 43 000 personnes dont plus de 26 000 prenant la parole et plus de 17 000 « figurants » (ne parlant pas)

III. Résultats de l'étude

1^{er} constat : Très peu d'évolution dans la représentation des origines à l'antenne par rapport aux années précédentes

Globalement, **les personnes et personnages perçus comme « blancs » sont largement majoritaires à la télévision (86%)**.

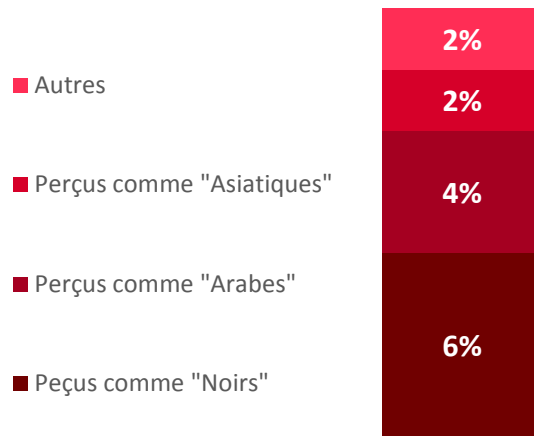
Cette prépondérance ne s'atténue pas dans le temps, et a même augmenté légèrement entre 2013 et 2014 (de 84% à 86%⁸), pour rester à ce niveau en 2015.



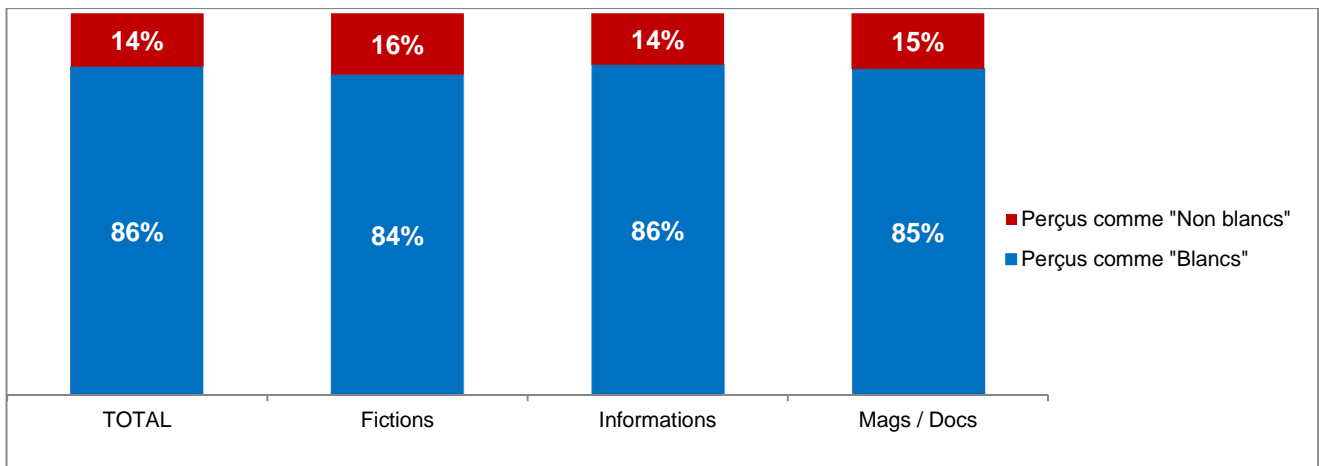
* Les résultats sont identiques, qu'ils soient pondérés ou non.

Concernant les personnes et personnages perçus comme « non-blancs », la répartition est la suivante :

⁸ Les résultats sont identiques, qu'ils soient pondérés ou non. Pour rappel : en 2015, les résultats sont non seulement pondérés par le rôle tenu mais également par les parts d'audience de chaque chaîne sur la période étudiée.

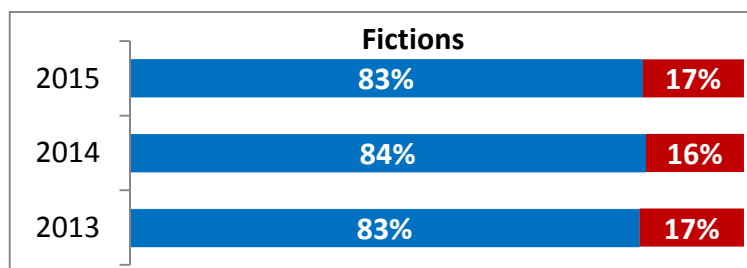


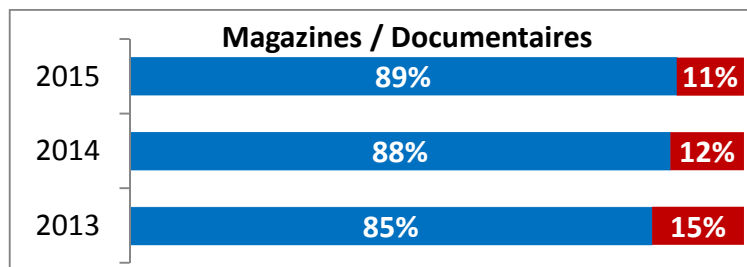
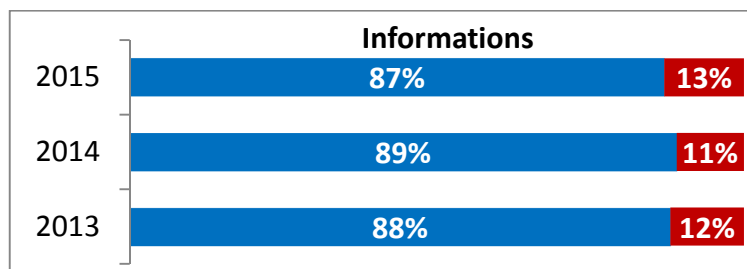
On peut noter **une très grande stabilité des résultats, quel que soit le genre de programmes considéré** (fictions, informations ou magazines et documentaires).



Si l'on procède à une comparaison à périmètre constant (sans pondération par l'audience et sans intégration des figurants), la représentation des personnes perçues comme « non-blanches » augmente légèrement entre 2014 et 2015 dans les fictions (16% en 2014 et 17% en 2015) et dans les programmes d'informations (11% en 2014 à 13% en 2015).

En revanche, elle continue de baisser dans les magazines et documentaires (15% en 2013, 12% en 2014 et 11% en 2015).

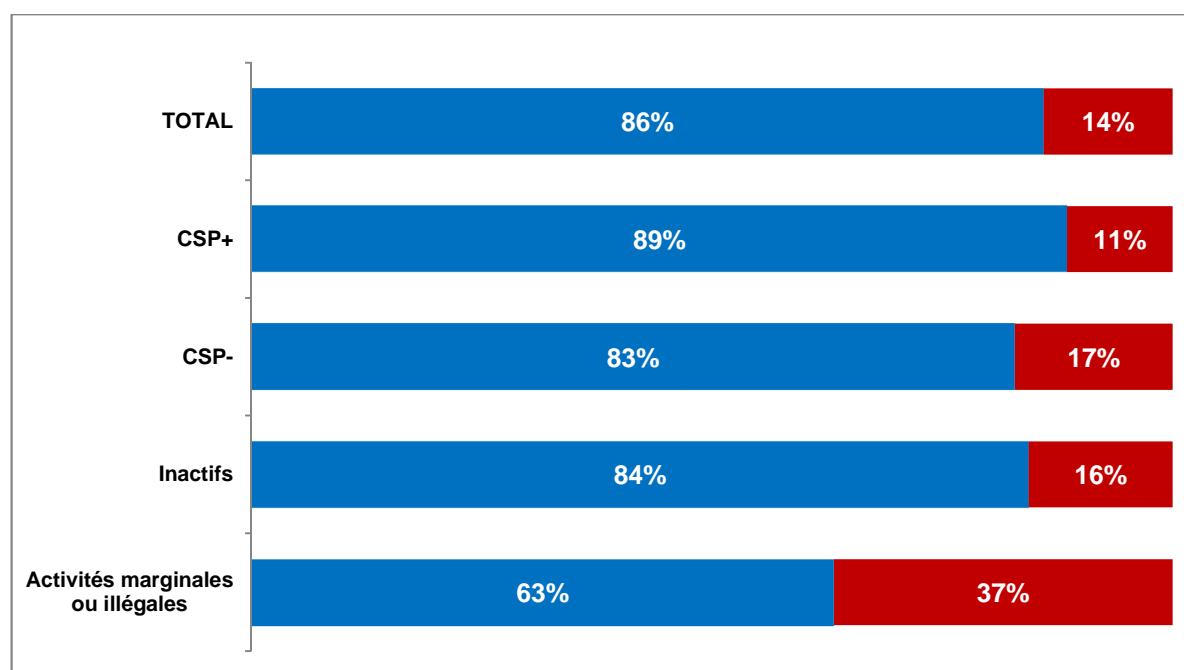




2^{ème} constat : Une représentation des origines variables, selon les catégories sociales

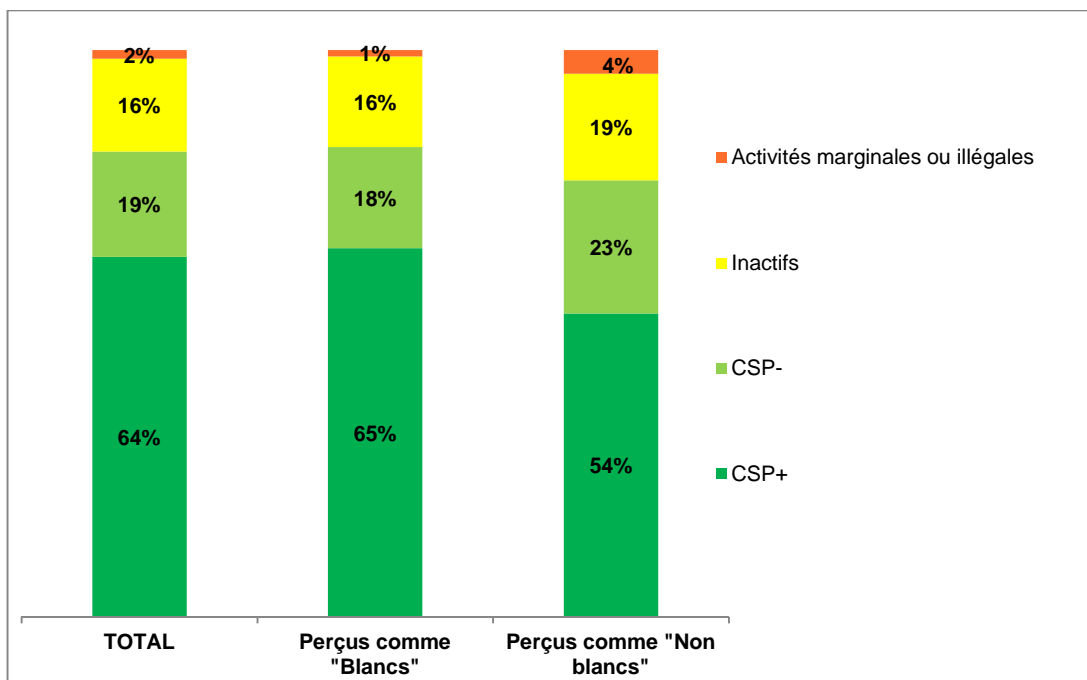
Si l'on procède à l'analyse de la distribution de l'origine en fonction des catégories socioprofessionnelles, on constate que les catégories socioprofessionnelles supérieures sont majoritairement représentées par des personnes perçues comme blanches (89% c/ 11% de personnes perçues comme non-blanches).

Par contre, les personnes perçues comme non-blanches sont un peu plus représentées chez les CSP- (17% vs. 14% pour l'ensemble des personnes indexées), chez les inactifs (16% vs. 14%) et **surtout dans les activités marginales ou illégales (37% vs. 14%)**.



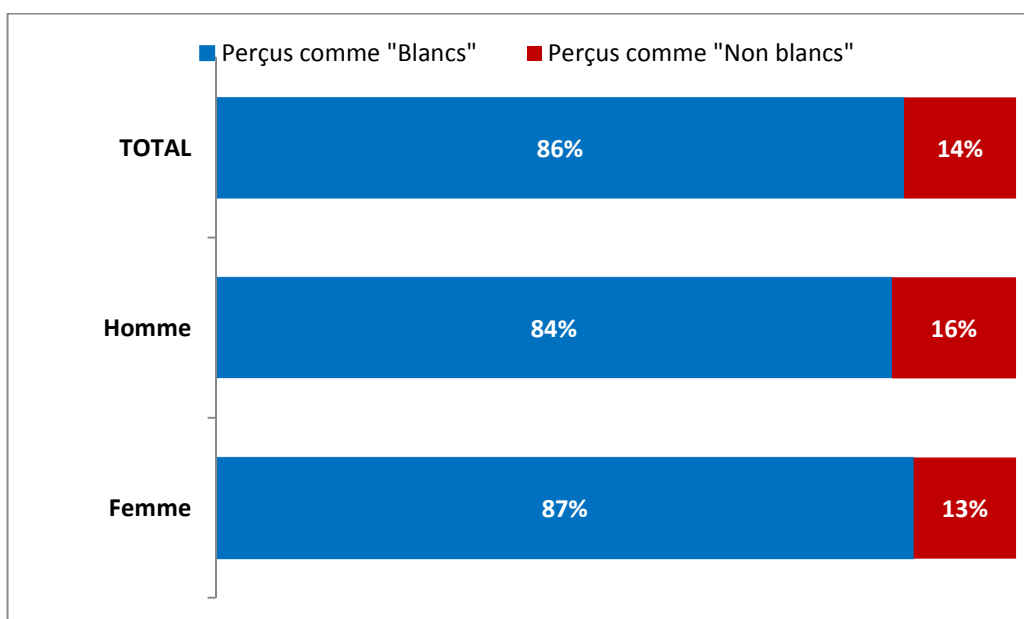
Si l'on procède à l'analyse de la distribution des catégories socioprofessionnelles pour les individus perçus comme « non blancs », on constate que :

- 54% occupent des professions relevant de la catégorie des « CSP+ » contre 65% pour les personnes perçues comme « blanches » ;
- 23% d'entre elles occupent des professions relevant de la catégorie des CSP- contre 18% pour les personnes perçues comme « blanches » ;
- 19% sont inactifs contre 16% pour les personnes perçues comme « blanches » ;
- surtout, leur proportion à exercer des activités marginales ou illégales est quatre fois supérieure à celle des individus perçus comme « blancs » (4% contre 1%).

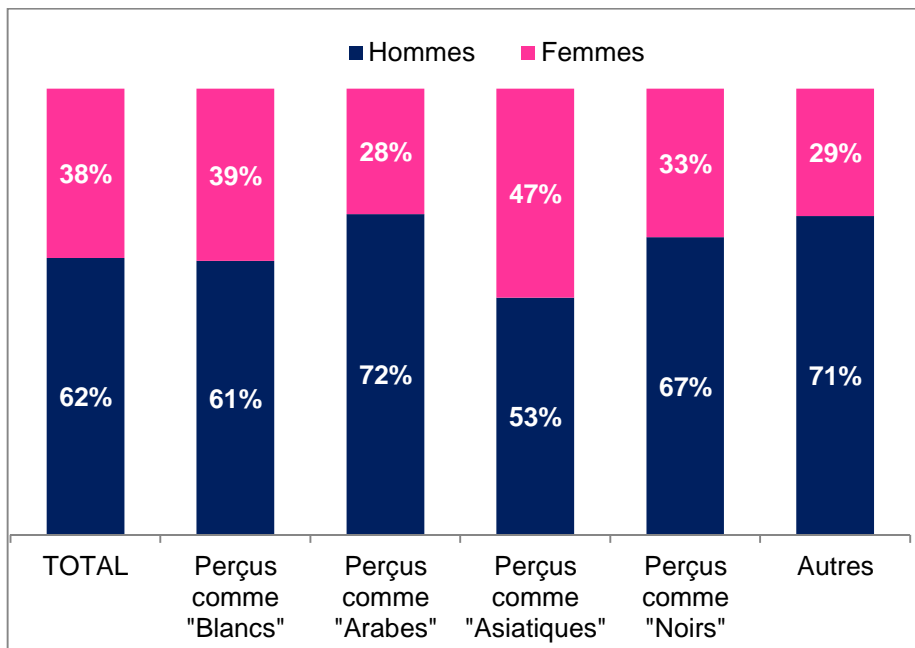


3^{ème} constat : Une sous-représentation des femmes quelle que soit leur origine perçue

L'étude du baromètre montre que **les personnes perçues comme « non-blanches » sont plus représentées par des hommes (16%) que par des femmes (13%).**



L'étude de la représentation homme/femme par sous-catégorie au sein des personnes perçues comme « non-blanches » fait apparaître de réels déséquilibres : ainsi, à titre d'exemple, un personnage est majoritairement un homme s'il appartient à la sous-catégorie « arabe » (72%) mais a presque autant de chance d'être un homme qu'une femme s'il appartient à la sous-catégorie « asiatique » (53% d'hommes et 47% de femmes).

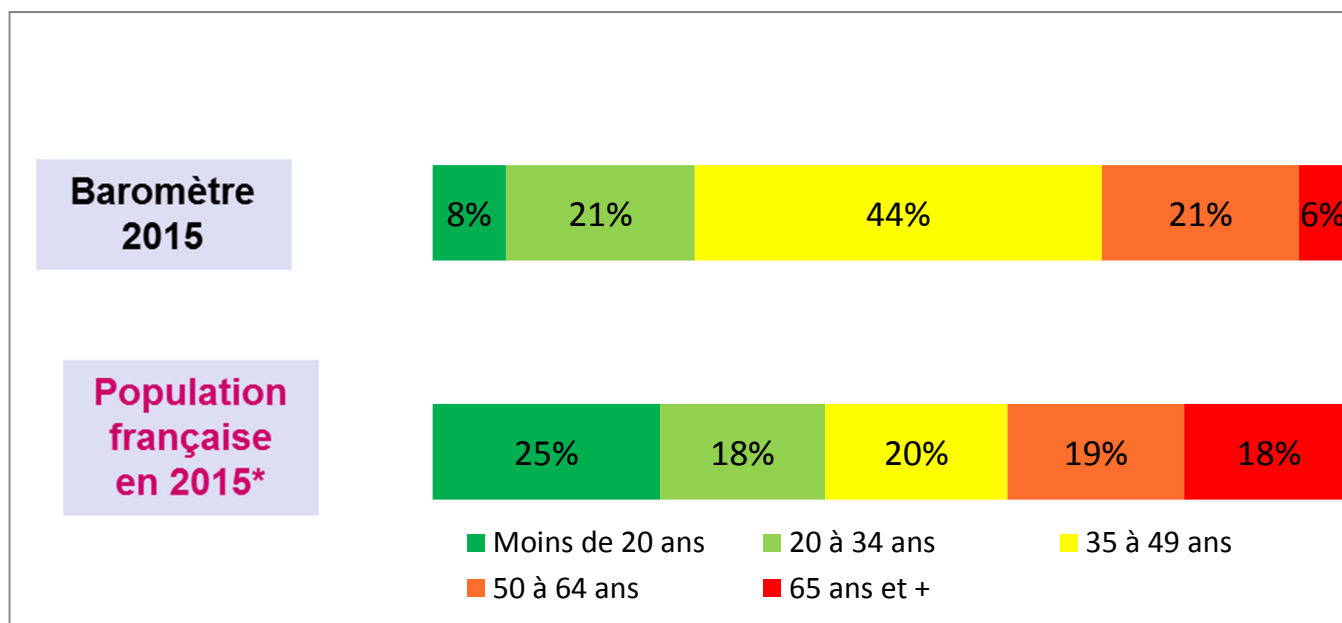


4^{ème} : Une sous-représentation, à la télévision, des deux extrémités de la pyramide des âges

Pour la catégorie d'âge, il est possible d'effectuer des comparaisons avec la réalité de la composition de la population française, en se rapportant aux données établies par l'INSEE.

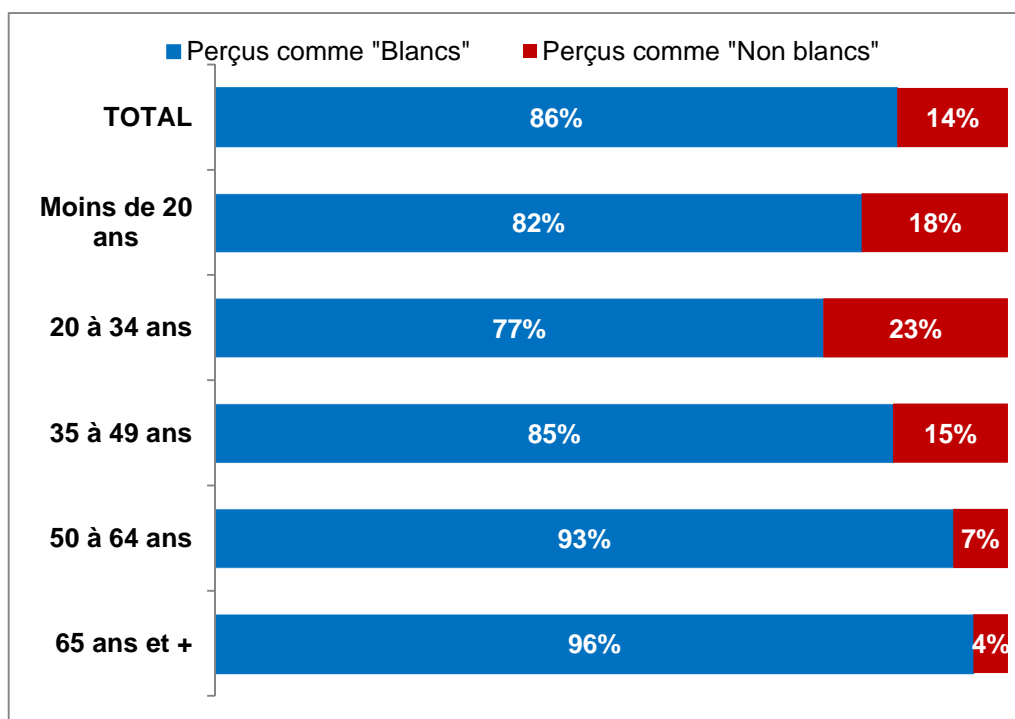
Ainsi, on constate, **une sous-représentation des deux extrémités de la pyramide des âges** : la télévision montre peu les plus jeunes (seuls 8% des personnes / personnages ont moins de 20 ans, alors que ces derniers représentent, en réalité, 25% dans la population française) et les plus âgés (6% contre 18%).

Au total, la tranche d'âge des 35-49 ans domine la représentation avec 44% des personnes indexées alors qu'elle ne représente que 20% dans la population française.



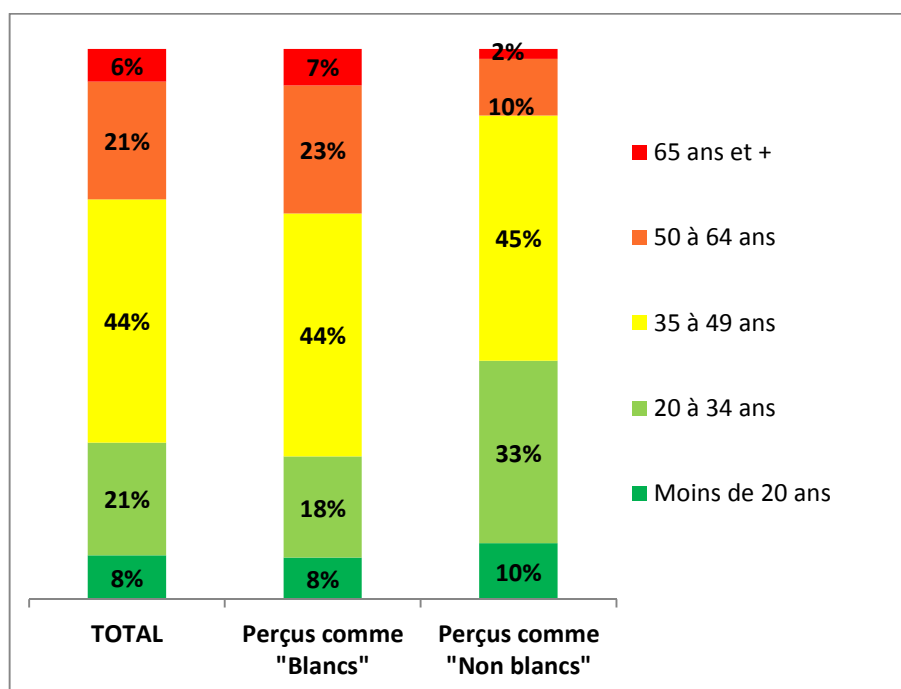
*Source INSEE 2015

En combinant le critère de l'âge avec l'origine perçue, on peut notamment remarquer que **les personnes perçues comme « non-blanches » sont nettement plus représentées chez les moins de 20 ans (18%) qu'au sein de la tranche d'âge « 65 ans et plus » (4%).**



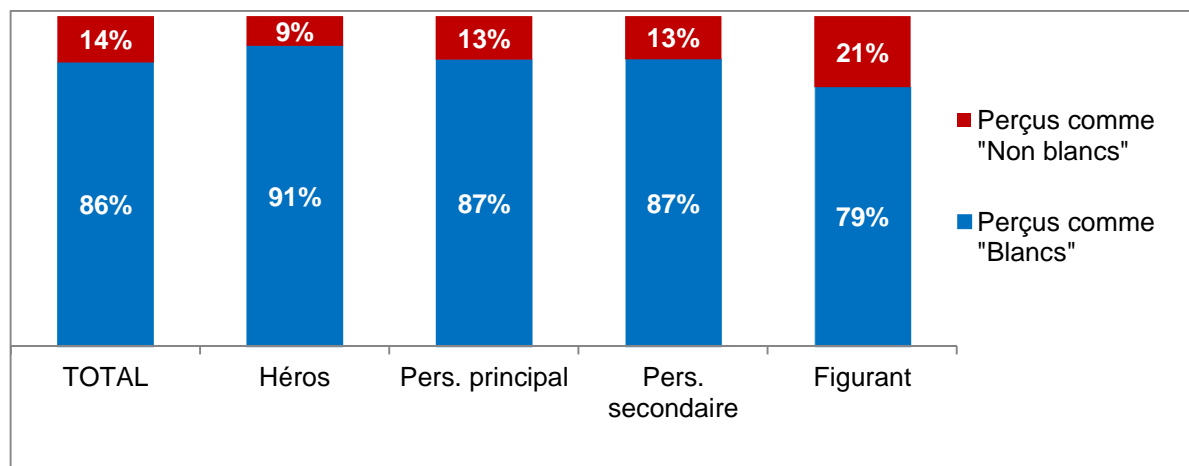
Si l'on procède à l'analyse de la distribution des classes d'âge selon les origines perçues, on constate :

- que les personnes ou personnages perçus comme « non-blancs » appartiennent très majoritairement à une classe d'âge inférieure à 50 ans (88%) ;
- que les personnes ou personnages perçus comme « blancs » appartiennent très majoritairement à une classe d'âge supérieure à 35 ans (74%).

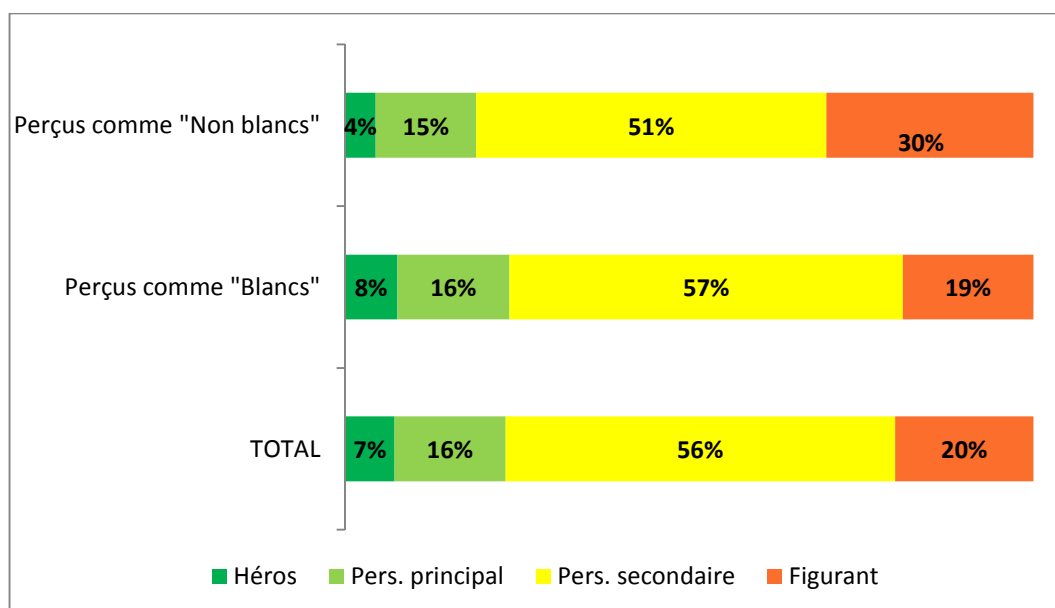


5^{ème} constat : Une distribution plus avantageuse des rôles pour les personnes perçues comme « blanches »

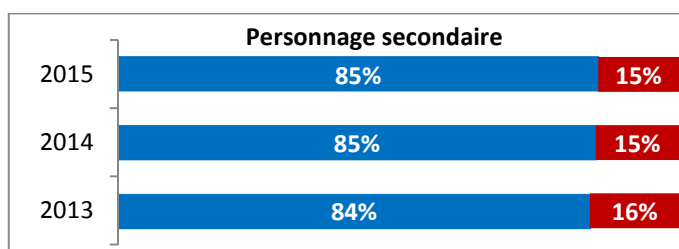
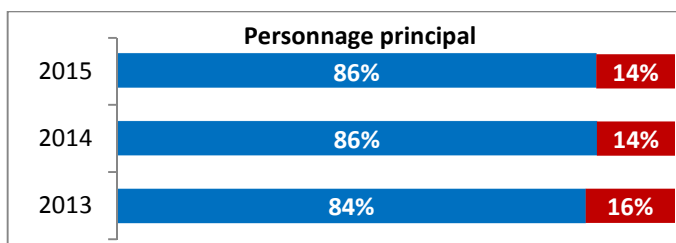
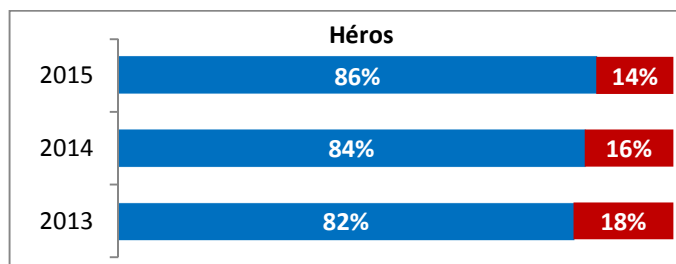
L'analyse de la distribution des rôles met en exergue que, **moins le rôle est important, plus il est susceptible d'être occupé par un personnage perçu comme « non-blanc »**. Ainsi, 9% des rôles qualifiés de « héros » sont occupés par des personnes perçues comme « non-blanches » alors que celles-ci occupent 21% des rôles de figurants.



Si l'on procède à une distribution des rôles selon les origines, **4% des individus vus comme « non blancs » occupent des personnages au statut de héros contre 8% pour les personnes perçues comme blanches.**

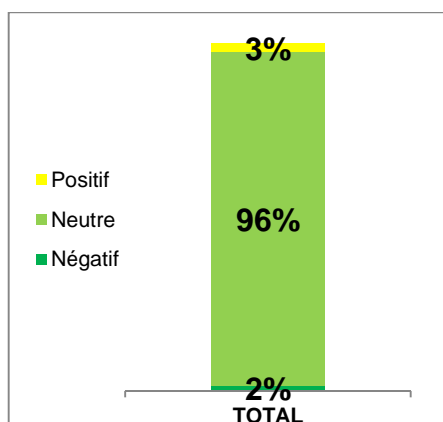


Enfin, il est à noter, qu'à pondération comparable entre les différentes vagues du baromètre, **le statut de « héros » est de moins en moins représenté par des personnes perçues comme non-blanches** (18% en 2013, 16% en 2014 et 14% en 2015) tandis que leur proportion sur les autres statuts ne change pas par rapport à 2014.

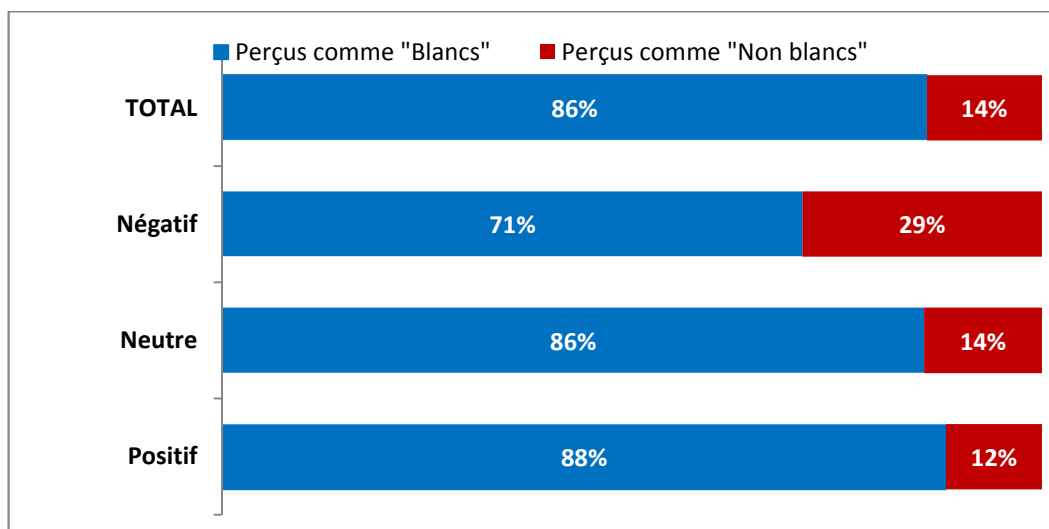


6^{ème} constat : Des rôles aux attitudes « négatives » davantage occupés par des personnes perçues comme non-blanches

Les personnes / personnages indexés sont très majoritairement représentés dans des rôles « neutres » (96% des rôles tenus).



Quand on examine plus précisément les rôles tenus par les personnages indexés, on peut noter que **les rôles à connotation négative ont plus tendance à être occupés par des personnes perçues comme « non-blanches » (29%) que les rôles à connotation positive (12%).**



7^{ème} constat : Le handicap n'est toujours pas représenté suffisamment à l'antenne

La représentation du handicap reste très marginale : avec pondération par l'audience, **seulement 0,4% des individus indexés sont perçus comme handicapés**, quelle que soit l'origine perçue (0,4% pour les personnes perçues comme blanches et 0,5% pour les personnes perçues comme non-blanches).

Sans pondération, la représentation du handicap, déjà très faible, stagne toujours à un niveau très bas (0,7%) (Pour rappel 0,7% en 2014).

Avec pondération



Sans pondération



Les chiffres issus des différentes études menées par des organismes institutionnels ou spécialisés⁹ montrent que le handicap est bien plus présent dans la population qu'il n'est représenté à la télévision.

⁹ 12 millions de Français sur 65 millions seraient touchés par un handicap. Parmi eux, 80% auraient un handicap invisible, 1,5 millions seraient atteints d'une déficience visuelle et 850 000 auraient une mobilité réduite.

L'INSEE estime que:

13,4% ont une déficience motrice,

11,4% sont atteints d'une déficience sensorielle,

9,8% souffrent d'une déficience organique,

6,6% sont atteints d'une déficience intellectuelle ou mentale,

2 à 3% de la population utilise un fauteuil roulant.